

Paveau M.-A., 1999 : « Les paroles inouïes de la shoah », *Le Français aujourd'hui* 126, Paris, AFEF, p. 103-109.

## CHRONIQUE DE LINGUISTIQUE

### LES PAROLES INOUÏES DE LA SHOAH

Par Marie-Anne PAVEAU

- CROLL A. & WIEVIORKA A. (dir.), 1998, *Mots. Les Langages du politique* n° 56, "La Shoah. Silence... et voix", Paris, Presses de Sciences Po, 152 p., 105 F.
- FRANCKEL J.-J. & NORMAND C., 1998, Numéro spécial de *LINX*, "L'indicible et ses marques dans l'énonciation", Paris, EA 372 et Département des Sciences du Langage, 213 p., 90 F
- RINN M., 1998, *Les Récits du génocide. Sémiotique de l'indicible*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 288 p.,
- *Sur la Shoah*, ensemble pédagogique, 1998, Dijon, CRDP de Bourgogne, un livre (*Savoir la Shoah*), une bibliographie, une revue (*Philomèle* n°10, "Le mal impensable"), sept plaquettes (*Unicité de la Shoah*, *Shoah : les limites de l'histoire*, *Shoah : les impasses des explications monocausales*, *Le Catholique et la Shoah*, *Shoah : le silence français*, *Shoah et formation citoyenne*, *Enseigner sur la Shoah*) et quatre affiches (cartes et plans des camps), 480 F.
- WIEVIORKA A., 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 193 p., 120 F.

Les publications françaises récentes autour des discours de la shoah, qu'il s'agisse des paroles des survivants ou du métadiscours scientifique des historiens, signalent, en même temps qu'elles contribuent à les construire, des évolutions importantes dans le statut même de ce discours. Le fait même que les livres rassemblés ici proviennent de l'édition française (franco-suisse pour M. Rinn) montre que "le silence français", qu'analyse J.-F. Forges dans l'une des plaquettes de l'ensemble *Sur la Shoah*, a cédé au cours des quinze dernières années, à partir notamment du film *Shoah* de C. Lanzmann (1985). Les ouvrages que nous avons retenus ne sont donc pas seulement des travaux sur la shoah, mais constituent aussi des indices de la lente évolution française du mutisme à la parole, ce qui ne peut qu'avoir des répercussions dans la diffusion du savoir sur la shoah dans l'enseignement. Dans le foisonnement d'informations, d'analyses et de questionnements que ces travaux peuvent offrir à l'enseignant désireux d'aborder cette question en classe, nous avons choisi quelques points importants pour étudier un discours qui possède son histoire et sa géographie, et qui ne doit en aucun cas être séparé des circonstances de sa production, qu'elles soient psychologiques, politiques, sociales ou culturelles.

Les noms, interprétations de l'évènement

Les noms donnés à ce que R. Hillberg avait appelé la "destruction des juifs

d'Europe" construisent des interprétations de l'histoire. C'est pourquoi il est difficile de parler de la shoah sans un savoir minimum sur ses dénominations, la concurrence terminologique qu'elles entretiennent et les contextes historiques de leur production et usage.

La chronique qu'O. Vallet consacre dans *Mots* aux "noms de l'innommable" permet de clarifier les étymologies, sens, valeurs et emplois des trois substantifs *holocauste*, *shoah*, *génocide*. L'auteur met en rapport *holocauste* et *shoah*, et traite *génocide* à part : il montre que *holocauste*, signifiant "sacrifice", qui s'impose au début des années soixante (il est attesté en 1958 chez Mauriac) et se diffuse grâce au feuilleton américain du même nom en 1978, est marqué par une très forte valeur religieuse (l'extermination du peuple juif comme offrande à Dieu). Ce "contresens théologique et historique" explique le recours à *shoah*, plus neutre car possédant un "sens météorologique : la shoah est l'équivalent hébreu du cataclysme grec" (p. 140). *Shoah* est en effet employé en hébreu avec le sens de "catastrophe, désastre". G.-E. Sarfati, travaillant dans le même ouvrage sur *Nous nous souvenons. Réflexions sur la Shoah*, publié par le Vatican en mars 1998, précise que *shoah* témoigne aussi et surtout d'un point de vue juif sur l'événement, mais n'échappe pas à la théologisation : lexicalisé en France principalement à la suite du film de C. Lanzmann, le mot porte très généralement une majuscule (comme chez tous nos auteurs), ce qui tend à "reverser le point de vue juif dans une optique théologique" (p. 90). Il choisit donc l'emploi de *shoah* et nous le suivons sur ce point. Une des plaquettes du CRDP de Bourgogne aborde également cette question, en fournissant une mise au point efficace et documentée sur l'histoire de la relation entre le catholicisme et judaïsme.

Dans un autre travail, G.-E. Sarfati montre qu'il y a d'abord, historiquement parlant, concurrence terminologique entre *génocide* et *holocauste*. *Génocide*, néologisme forgé par le juriste américain R. Lemkin en 1944, pour qualifier la politique d'extermination nazie, malgré son apparente neutralité juridique, doit être replacé dans une historicité car son emploi "prolonge dans le langage ordinaire la possibilité d'une universalisation positive d'une catégorie préalablement spécialisée. De fait, la diffusion du terme constitue une marque tangible de sa banalisation". Si *génocide* s'universalise, *holocauste* se spécialise dans la désignation du génocide juif. L'opposition lexicale *holocauste* / *shoah*, "alternative à l'exégèse juridique du génocide" (p. 216), apparaît ultérieurement, au milieu des années 80 et recèle des enjeux multiples, parmi lesquels la soustraction de "la catastrophe subie par le peuple juif sous Hitler aux catégories de l'herméneutique chrétienne" et la "désacralisation du génocide" (p. 215).

D'autres termes existent, aux emplois moins massifs, mais constituant toujours des points de vue sur l'évènement : *extermination* ou *solution finale* (*Endlösung*) disent les points de vue allemand et nazi. *Destruction*, apporté dans le champ de l'historiographie

par R. Hillberg est un point de vue possible d'historien désirant justement éviter les positions théologiques ou culturelles. Un autre terme, utilisé fréquemment par A. Wiewiorka à côté de *shoah*, mériterait une mise au point lexicologique, malheureusement absente de nos ouvrages : *Hurbn*, mot yiddish pour désigner la catastrophe, est émis à partir du monde yiddish, du monde disparu des victimes et des rescapés. Se dessine alors une concurrence historique et politique entre langues, hébreu et yiddish, et une ligne de débat interne au monde juif. Le mot pose en effet, entre autres, la question de la langue des victimes et des témoins, question traitée en profondeur par A. Wiewiorka dans son analyse du procès Eichmann (pp. 81-126).

L'indicible : expérience, représentation, thématique.

La question centrale qui se pose quand il s'agit de dire la shoah, comme le relèvent à peu près tous nos auteurs, reste celle de l'indicible et de son corollaire, le silence.

L'indicible, c'est celui du trauma des survivants à travers leur propre déclaration d'indicibilité dans leurs témoignages, pourtant très nombreux. C'est celui d'une position éthique et/ou philosophique, celle de T. Adorno ou de G. Steiner, qui semblent tous plaider, de manière différente, pour le silence après Auschwitz. C'est celui mis en scène dans la littérature, tout particulièrement chez É. Wiesel dans *La Nuit*, dont M. Rinn fait le "récit-type" du génocide. Mais l'indicible est aussi une représentation doxique de la langue, qui serait inapte à dire l'essentiel, la vérité, l'expérience vécue, qu'elle soit terrible ou merveilleuse.

Les ouvrages spécifiquement consacrés à cette notion (celui de M. Rinn, le numéro de *Mots* et, en-dehors du thème de la shoah, le numéro de *LINX*) mettent en cause son opérationnalité et même, sa vérité. M. Rinn envisage "l'indicible comme une *technè*, c'est-à-dire un art du langage" (p. 8) et montre, en mettant en place une "sémiotique narrative des récits du génocide", que ces derniers répondent à des conventions culturelles et "aux critères élémentaires de la narrativité" (p. 159). Il insiste sur le fait que "la communication et la réception du génocide sont réciproquement dépendantes" (p. 27), idée que l'on retrouve par exemple chez G. Hartman dans *Mots* qui, travaillant sur "témoignage, art et traumatisme de l'Holocauste", parle d'"audience active" de la part de l'auditeur qui forme avec le témoin une "communauté affective" (p. 52). L'indicible en ce sens est plus affaire d'interaction que de contenu, le silence n'est pas forcément celui de la langue impuissante, mais celui que provoque l'auditeur sourd contraignant le témoin-survivant à des paroles inouïes. K. Grierson considère aussi dans *Mots*, que "l'ensemble des récits de déportation [...] s'inscrivent dans la lutte contre "l'indicibilité" et "l'invisibilité" langagière, qui est aussi celle de la langue elle-même dans sa fonction de miroir de l'expérience humaine, transcendant et même contredisant une simple esthétique du "silence" (p. 31). Dans le même volume, A. Dayan Rosenmann revient sur la célèbre

formule d'Adorno ("Écrire de la poésie après Auschwitz est barbare"), "si paresseusement redupliquée dans le champ de notre culture", écrit-elle, puisqu'on ignore les nuances que l'auteur y apporta ultérieurement. On peut trouver dans *LINX* des arguments linguistiques précis pour parler de l'indicible : dans leur avant-propos, J.-J. Franckel et C. Normand signalent que le préfixe négatif *in-* ne signale pas forcément un sens négatif et, qu'*indicible* en français ne veut pas dire "impossible à dire" mais "difficile à dire". "L'indicible, écrivent-ils, désigne ce secteur de l'énonciation où un sujet rencontre des obstacles à dire ce qu'il vise ou à comprendre ce qui lui est adressé ; s'y affronter en linguiste, c'est chercher à retrouver les potentialités de la langue qui sont à l'œuvre dans le travail d'écrire et dans l'énonciation ordinaire [...]" (p. 9). Et dans le même numéro, P. Mascarello-Bisch montre que l'on attribue généralement un caractère d'indicibilité aux expériences subjectives (les affects par exemple) contrairement aux expériences objectives (perceptions directes par les cinq sens). Il estime, au terme d'un travail minutieux et convaincant, que "l'existence d'un indicible subjectif ne se justifie pas épistémologiquement" (p. 190), qu'il repose sur un "mythe de l'intériorité" (p. 191), car les locuteurs utilisent ou inventent toutes sortes de formes langagières pour dire le subjectif, le prétendument indicible.

On comprend donc que l'affirmation d'indicibilité de l'expérience de la shoah doit être historicisée dans le champ de la linguistique : la notion d'indicible s'inscrit en effet dans une représentation de la langue que la linguistique de l'interaction vient battre en brèche, comme le montrent les analyses de M. Rinn. Mais l'indicible de la shoah doit aussi, évidemment, être historicisé dans le champ de l'histoire elle-même : il ne s'agit pas d'une valeur absolue, mais d'une conception étroitement liée aux données et aux évolutions du temps, aux changements des sociétés et des représentations, aux structures des pays, des cultures et des mémoires au sein desquelles sont produits les mots de la destruction.

Le discours des survivants : témoins, écrivains, historiens.

La forme et la fonction des discours des survivants évoluent considérablement de 1945 à nos jours : alors que l'immédiat après-guerre est dominé par ce que R. Antelme appelle la "véritable hémorragie d'expression que chacun a connue, écrivain ou non", que matérialisent les quelques 104 ouvrages publiés en France par des déportés entre 1945 et 1948, l'époque actuelle est celle du témoignage oral filmé, suscité, recueilli et archivé à grande échelle avec les énormes moyens technologiques de la *Survivors of the Shoah Visual History Foundation* mise sur pied par S. Spielberg à la suite de *La Liste de Schindler*. Ce film, comme le montre J. Walter dans un article de *Mots*, marque la plus récente étape dans la construction du discours sur la shoah. Entre les deux, le discours sur la shoah vit son histoire.

C'est cette histoire que fait A. Wiewiorka dans *L'Ère du témoin*, en historienne, mais aussi, à sa manière, en linguiste, car l'ensemble de son ouvrage porte sur le statut de la parole. Le lecteur y trouvera à la fois des éclaircissements sur deux problèmes importants que pose le discours sur la shoah (son appartenance nationale et son statut historiographique) mais aussi un éclairage sur les autres ouvrages examinés ici.

L'auteur montre qu'il y a une histoire spécifiquement française du discours sur la shoah, histoire longtemps silencieuse que justifierait justement la notion d'indicible à travers la quasi-absence de témoignages. Mais les travaux anglais, américains ou polonais montrent qu'il y a au contraire des milliers de témoignages, présents dans des fonds d'archives peu dépouillées : "Ainsi, entre 1944 et 1948, les membres de la Commission centrale d'histoire juive de Pologne réunirent 7300 témoignages qui depuis dorment à L'institut historique juif de Varsovie, sans qu'à notre connaissance personne ait jamais procédé à leur étude systématique" (pp. 9-10). Et l'ouvrage de M. Rinn ainsi que l'ensemble *Sur la Shoah* semblent reconduire la représentation française : les références bibliographiques sont dominées, exception faite de P. Lévi, par les écrivains français (ou de langue française) de la shoah, essentiellement R. Antelme, É. Wiesel, D. Rousset, écrivains par ailleurs consacrés. La bibliographie que propose C. Syren dans *Sur la Shoah* les rassemble sous la rubrique "Les Grands témoins", enveloppant les autres (les petits ?) dans l'appellation "Le peuple des témoins". On ne peut pas mieux dire l'anonymat dans lequel restent les milliers de paroles décidément inouïes, que le livre d'A. Wiewiorka et le numéro de *Mots* contribuent heureusement à rendre audibles.

L'exemple de *La Nuit* d'É. Wiesel illustre très bien cette spécificité française du discours sur la shoah. Il est remarquable que M. Rinn, qui fait de ce texte le prototype du récit génocidaire, ne mentionne jamais l'existence d'une version antérieure en yiddish, *Et le Monde se taisait* (1954), qui présente avec *La Nuit* (1958) d'importantes différences, en particulier sur la construction de la figure du survivant : le récit en yiddish construit une figure renaissante et vengeresse, alors que la version française élabore la figure clivée du vivant accompagné par l'ombre de sa mort. A. Wiewiorka, décidément plus linguiste que le linguiste, examine longuement les deux versions (pp. 53 sq.), en particulier les *excipit*, et montre comment la figure du survivant construite par *La Nuit*, qui doit beaucoup aux conseils d'écriture de J. Lindon et à la caution de F. Mauriac, qui préface le livre, est devenue "la matrice paradigmatique" de la thématique du silence à partir de la France et surtout du français.

Interrogeant le statut du discours du témoin, A. Wiewiorka explique également que le discours sur la shoah se modifie au cours de ces cinquante dernières années sous l'impulsion de deux événements. Tout d'abord le procès Eichmann (1961), qu'elle considère comme "un véritable tournant dans la mémoire du génocide" (p. 81), dans la mesure où il fait émerger la parole des témoins en Israël et où il donne au témoignage une

fonction sociale mémorielle en introduisant les thèmes de la pédagogie et de la transmission. Le deuxième évènement est le feuilleton *Holocauste* (1978), qui a pour conséquence de "déclencher chez les survivants [...] un désir ardent, et bien souvent nouveau, de raconter" (p. 133). Désir qui, ayant suscité aux États-Unis de nombreux projets d'archives vidéo, ouvre en quelque sorte la voie à *La Liste de Schindler* (1994), et à ce qu'A. Wiewiorka appelle la "révolution historiographique" que constitue le projet de la *Survivors... Foundation* qui amorce "la substitution des témoignages, qui seraient la vraie histoire, à l'Histoire" (p. 150). Le témoin à la parole précédemment mal entendue devient l'historien détenteur de la vérité de l'histoire.

Bien d'autres éléments auraient pu être abordés ici, en particulier la question des langues dans lesquelles survient le discours sur la shoah (abordée principalement par A. Wiewiorka), celle du lexique et de l'interaction dans les camps (traitée par M. Rinn et les auteurs de *Mots*), celle de la légitimité du témoignage, en particulier le roman et l'autobiographie, indirectement posée dans ces travaux. Mais ce que nos ouvrages laissent clairement apparaître, c'est l'ancrage du discours sur la shoah dans le temps, la culture et les représentations. Autour de la réalité factuelle de la destruction, plusieurs réalités discursives coexistent, entrent en rapport et s'affrontent éventuellement : réalité de l'historien, du témoin, de l'écrivain ; réalité française, américaine, polonaise, israélienne ; réalité de l'immédiat après-guerre, de l'après-Eichmann, de l'après-Lanzmann etc. Sans être un spécialiste de la question, l'enseignant qui aborde ces questions avec des élèves, quel que soit leur âge, ne peut manquer de prendre en compte ces multiples réalités secondaires, qui ont pour fonction de dire la réalité primaire, celle du réel en dehors du discours.